

Marion d'Elissagaray et
Michelle Gyte organisent depuis de
nombreuses années, dans le cadre de
l'Association Parole et Racines, des
sessions Bible et Argile.

Ces « sessions-retraites » offrent un
approfondissement de la parole biblique
portant une attention particulière aux
racines juives de la foi chrétienne. Des
ateliers terre sont vécus en
complémentarité, permettant une
approche corporelle, sensible, créative et
vivifiante de la Parole.

Marion et Michelle sont par ailleurs potières
professionnelles à Saint Palais (Pays
Basque) depuis 1993. Elles animent et
forment, le plus souvent à la demande,
des groupes variés, tant dans les domaines
éducatif que spirituel.

Vous trouverez sur leur site
www.parole-et-racines.asso.fr
de plus amples renseignements sur leur
parcours, leur projet et leur travail
ou par téléphone au 05 59 65 83 77



*Peut-on faire de
l'impossible une porte
plutôt qu'un mur ?*



Session

*« Bible et argile »
Avec Parole et Racines*

*Du 11 au 16 août 2020
A l'Abbaye d'En Calcat*

Marion d'Elissagaray et Michelle Gyte
www.parole-et-racines.asso.fr
Tél. 05 59 65 83 77

CONTENU

«N'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse?» demande Jésus à ses interlocuteurs (Mc 12, 24) Mais connaît-on réellement Moïse, au-delà de ces images d'Epinal qui font de lui le parfait modèle du héros, libérateur de ses frères ?

Le corps de Moïse est marqué par un handicap fondateur : il a « la bouche lourde ». Pourtant, cela n'empêchera pas Dieu de choisir cet homme déficient ni de maintenir son choix quand le prophète invoquera cette infirmité pour se dérober à l'appel qui lui est fait. Ce faisant, il donnera à Moïse l'opportunité de découvrir combien ce qui lui semble insurmontable lui permet finalement de tisser de solides relations.

Avec Moïse, la question : « Peut-on faire de l'impossible une porte plutôt qu'un mur contre lequel se cogner ? » sera notre fil conducteur.

A ses côtés, nous redécouvrirons combien notre vulnérabilité est notre force et en même temps, combien notre force jamais n'abolit notre vulnérabilité.

Moïse n'est jamais entré dans la terre de la Promesse et même le lieu de sa sépulture reste inconnu. Belle élégance du texte qui nous oblige ainsi à plonger toujours plus profond loin de nos habitudes, pour quitter nos territoires intérieurs trop étroits et avancer vers un plus large espace de liberté.

L'espérance tâtonnante sera au rendez-vous de notre semaine.

Chaque jour des ateliers terre seront proposés. Par sa plasticité, l'argile sollicite le contact, met en mouvement et permet d'opérer d'importants déplacements intérieurs. Aucune compétence spécifique n'est requise.

LIEU

**A l'Abbaye d'En Calcat
81100 – Dougne
Hôtellerie : 05 63 50 84 10**

DATES

Du 11 au 16 août 2020
**Nous nous retrouverons le mardi 11
à 19 h au plus tard pour le dîner
et une soirée de présentation**
**L'Office de Vêpres est à 18 h pour ceux
qui le souhaitent.**
**La session se terminera le dimanche 16
après le déjeuner pris en commun.**

TARIF

**Formation (comprenant matériaux, cuisson et
envoi postal) : 300 € à ajuster selon
vos ressources entre 260 et 320 €
Hébergement : 35€/jour**

**Les inscriptions sont prises en compte à réception
d'un chèque d'arrhes de 50 €, remboursées si la
session devait être annulée.**

**Les problèmes financiers ne doivent pas être un
empêchement à participer :
N'hésitez pas à nous en parler !**

**Pour que nous puissions continuer à accueillir
dans nos groupes, des personnes en situation de
précarité financière, il est bon que se vive une
forme de péréquation et de solidarité.**

**Cette session ne pourra avoir lieu qu'avec
un minimum de participants. Pour une
bonne organisation et le respect de tous,
inscrivez-vous le plus tôt possible !**

BULLETIN D'INSCRIPTION

**à retourner, accompagné d'un courrier
précisant vos motivations, à :**

**Michelle Gyte
Parole et Racines, Maison Arbaila
Quartier Gibraltar
64120 – Saint Palais**

Nom, prénom :

Adresse :

Tel :

e-mail :

**- S'inscrit à la session
« Comment faire de l'impossible une
porte plutôt qu'un mur ? »
Du 11 au 16 août 2020**

- Joint un chèque d'arrhes de 50 €